

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 11 Décembre 2018  
Date d'affichage 11 Décembre 2018

**Nombre de conseillers**

en exercice 29  
présents 20 (+ 5 procurations)  
votants 25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20181224-DEL\_18\_12\_17\_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2018  
Affichage : 24/12/2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le DIX-SEPT DECEMBRE à Vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, M GALLAND Philippe, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Thomas GAETAN, M. Thierry BODIN, Mme TROUILLOT Marie-Hélène, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme MARCHAIS Bénédicte, M. Michel DIEDERICH, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. PERRE Thierry, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET

**Excusés** : Mme Josette JACOB, Mme MORIN-BURRE Camille, Mme DOLLON Sophie (Pouvoir donné à M. TACHEAU Jacky), M. Nicolas CHABLE (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme ARZUL-MORICEAU Virginie (Pouvoir donné à M. Jean THOREAU), Mme Marie-Claire DUCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à M. Didier REVEAU), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL), M. Quentin GUTIERRES.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sylvie SEQUEIRA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**STATION « LA BARQUE » : LANCEMENT D'UNE PROCEDURE POUR UNE NOUVELLE STATION**

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que dans le cadre du Schéma Directeur d'alimentation en eau potable des territoires de la Ferté-Bernard et Cherré, un rapport avait été présenté en mai dernier afin d'expliquer le projet de construction de la nouvelle station de production d'eau potable.

Il convient donc de se prononcer sur le lancement officiel de ce projet et ainsi nous permettre de retenir un assistant à maître d'ouvrage.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres votants (25 Pour – 0 Contre – 0 Abstention)

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes,

- A lancer la consultation afin de retenir un assistant à maître d'ouvrage pour le projet de construction de la nouvelle station.
- A signer tout document relatif à ce projet
- A régler les frais qui en découleront

Pour Copie Conforme,  
Le Maire  
**Didier REVEAU**